

PROJET PEDAGOGIQUE

LA COULEUR DE MES EMOTIONS

Accueil de Loisirs Périscolaire 3/12 ans
Année 2019/2020



8, rue de l'Ecole - 68530 BUHL

SOMMAIRE

1. Descriptif

- a. Type de centre
- b. Organisateur
- c. Effectifs
- d. Activités dominantes

2. Locaux

3. Pédagogie

4. Fonctionnement

- a. Journée type
- b. Accueils
- c. Départs
- d. Repas
- e. Vie quotidienne

5. Activités

6. Equipe

- a. Composition
- b. Rôles
- c. Gestion d'équipe
- d. Evaluation

1. Descriptif du centre

a. Type de centre

Le centre « les P'tits Potes » sur le temps périscolaire accueille les enfants des 2 écoles de Buhl. 100 enfants fréquentent l'école maternelle et 185 enfants fréquentent l'école primaire.

Le Mercredi, nous accueillons également les enfants extérieurs à la commune.

b. Organisateur

Commune de Buhl, service animation Jeunesse

72, rue du Florival - 68530 BUHL

Représenté par Monsieur Fernand DOLL en qualité de Maire

c. Effectifs

L'ALSH sur le temps périscolaire accueille les enfants de 3 à 12 ans. L'effectif maximum est de 90 enfants.

d. Activités dominantes

- ❖ L'équipe d'animation propose chaque jour un certain nombre d'activités le matin, durant la pause méridienne, le soir et le Mercredi. L'enfant peut choisir ce qu'il veut faire dans la palette proposée ou aller dans les espaces permanents. Il est libre de faire ou de ne pas faire une activité.
- ❖ Activités socioculturelles : bricolage, cuisine, chants, jeux de groupes, grands jeux, sorties nature, activités extérieures, montage de petits spectacles, peinture, ateliers d'expression...
- ❖ Activités sportives : danse, sports collectifs, foot, natation, sorties natures, d'extérieurs...
- ❖ Activités partenariales : Association de pêche, société d'Aviculture, Brigades vertes, Vivarium du Moulin, Médiathèque, Ludothèque, Association Val Linthal...

2. Locaux

Nous disposons d'un bâtiment situé 8, rue de l'école à Buhl. Nous disposons d'un grand espace extérieur, d'un plateau sportif, de deux préaux, du verger de l'école primaire. Ce bâtiment se situe entre l'école élémentaire et l'école maternelle, à proximité de la salle de gymnastique. Nous utilisons ponctuellement tous ces espaces. Ces espaces sont aménagés de la manière suivante pour une organisation optimale du centre :

- Un grand réfectoire qui permet aux enfants de manger à midi. Il est scindé en deux pour limiter le bruit. Les repas y sont servis à midi en 2 services (maternelles d'abord et primaire vers 13h) pour permettre aux enfants de manger dans le calme. Le soir, l'effectif étant moins nombreux, le goûter est servi en même temps. Il sert aussi d'espace le soir pour que les enfants qui souhaitent faire leurs devoirs puissent le faire au calme après le goûter.
- Une salle bibliothèque ou coin calme. On y pratique des activités peu bruyantes. On y trouve une bibliothèque.
- Une salle d'activité pour les 3/5 ans : Elle est meublée avec du mobilier spécifique adapté à la petite taille des enfants. On y trouve des jeux de société adaptés ainsi que des espaces de jeux de construction (dinette, poupées, voitures...) que les animateurs font varier régulièrement.
- Une salle d'activité pour les 6/12 ans : Elle est meublée avec du mobilier spécifique adapté à la taille des enfants. On y trouve des jeux de société adaptés ainsi que des espaces de jeux de construction (kappas, légos...) ou autres, que les animateurs font varier régulièrement.
- Des sanitaires. Ils sont ouverts sur le couloir et sont en libre accès par les enfants.
- Une cuisine (réservée au personnel mais accessible aux enfants lors d'ateliers culinaires spécifiques)
- Un local animateur (réservé au personnel)
- Un bureau de direction
- Un couloir / vestiaire : il est séparé pour les enfants de maternelle et les primaire. Les enfants de maternelle ont le même pictogramme à leur crochet qu'à l'école maternelle ce qui permet de rassurer l'enfant et d'assurer une continuité. Des espaces permanents sont aussi régulièrement aménagés dans le renforcement du grand couloir près de l'arbre (jeux surdimensionnés...)
- Une grande cabane dans le pré en accès libre.

3. Pédagogie

- Développer l'art de vivre ensemble et la citoyenneté
- Développer la confiance en soi
- Créer un climat propice à la reconnexion avec les éléments naturels
- Eveiller la curiosité
- Respecter le rythme de l'enfant (NAP, sieste...)

Développer l'art de vivre ensemble et la citoyenneté

- En permettant aux parents et aux enfants d'être délégués et d'être partie prenante du projet.
- En proposant aux parents des actions que nous voulons mener avec eux toute l'année et qui visent à favoriser les rencontres.
- En pérennisant le permis à points pour chaque enfant qui servira de base de discussion entre les animateurs et les parents en cas de difficultés.
- En sollicitant les parents pour des confections de pâtisseries lors de différentes manifestations et en les impliquant dans la réalisation de la journée sans voitures.
- En proposant une soirée « mamans » ou « papas » autour d'un repas.
- En proposant une soirée « échange/débat » autour des malles lecture.
- En organisant des rencontres plus festives et familiales (petit déjeuner convivial, quizz du patrimoine...)
- En organisant la grande lessive (accrochage libre d'œuvres d'enfants, parents, grands parents, animateurs...) en partenariat avec les écoles et sur la place de l'école
- En participant aux conseils des deux écoles du village .
- En invitant les enseignants et les ATSEM à venir manger une fois par an à l'accueil périscolaire.
- En proposant aux parents de venir faire de l'aide aux devoirs
- En proposant aux enfants une nuitée sous tente avant les vacances estivales, qui fédère les enfants et les parents invités à partager le petit déjeuner
- En pérennisant le partenariat avec « Lire et faire lire », pour qu'une personne retraitée puisse lire des histoires aux plus jeunes, une fois par semaine
- En organisant un spectacle par an.
- En s'associant avec la communauté de communes de Guebwiller et le réseau parents 68 autour d'un projet « Novembre pour les parents »
- En allant à la rencontre des commerçants locaux et des associations
- En invitant les familles à participer à la journée citoyenne ou à un chantier au péri.
- En créant un partenariat avec les résidents de la maison de retraite de Soultz.
- En développant le partenariat avec les anciens enfants du centre qui ont des compétences particulières (montage vidéo, expression artistique...)

Développer la confiance et l'estime de soi

- En développant les jeux coopératifs ou ceux basés sur l'entraide et la confiance
- En permettant aux enfants de créer et en valorisant ces créations
- En permettant aux quatre enfants délégués d'élaborer les programmes d'animation avec l'équipe
- En amenant l'enfant à s'exprimer et à donner son avis sur les activités proposées (mur d'expression, boîte à idées...)
- En permettant l'implication active des enfants pour développer leur vie citoyenne
- En incitant l'équipe à utiliser d'avantage d'outils d'évaluation pour amener l'enfant à grandir
- En organisant une semaine sur l'autonomie
- En faisant vivre une malle « nature » et une malle « patouille » basée sur l'expérimentation et l'autonomie.

- En utilisant des outils et des supports (jeux, livres, boîte à sentiments chants..) permettant à l'enfant d'identifier ses émotions afin de mieux se comprendre, s'accepter tel qu'il est et s'aimer
- En expérimentant le yoga, la relaxation ou l'écoute de son corps.
- En créant une malle de lecture « émotion » et « famille écolo » qui puisse circuler dans les familles tout au long de l'année.

Créer un climat propice à la reconnexion avec les éléments naturels

- En proposant des activités nature basées sur différentes approches : sportives, naturalistes, artistiques, ludiques, manuelles, sensorielles...
- En favorisant l'anti gaspille, la deuxième vie, la récupération
- En développant le partenariat avec des associations environnementales
- En s'occupant d'un animal de compagnie
- En utilisant la butte de terre et le verger pour divers ateliers.

Eveiller la curiosité

- En redécouvrant les jeux, activités d'autrefois : métiers, cuisine, cabanes, collections, comptines, jeux de cartes...
- En proposant parfois des documentaires autour de différentes thématiques : animaliers, scientifiques, découvertes d'autres cultures...
- En apprenant à utiliser ce qu'offre la nature (collection, collecte de saison...)

Respecter le rythme de l'enfant

- En mettant en place un espace « le chapiteau des émotions » permettant à l'enfant de s'isoler de la collectivité, de prendre soin de lui-même, d'identifier ses sentiments, le temps d'un instant.
- En lui permettant de faire des choix (choix de l'activité, choix de ne rien faire...)
- En aménageant l'espace afin que l'enfant se sente à l'aise dans les locaux
- En proposant des jeux où les enfants ont la possibilité de se défouler après l'école
- En proposant des activités pour ceux qui le souhaitent de 7h50 à 8h20
- En proposant des petits jeux, comptines, histoires où les enfants ont la possibilité d'effectuer un retour au calme avant l'école.

Objectifs et moyens

- Respecter et appliquer au mieux le projet pédagogique
 - * En s'appropriant les objectifs et en les faisant vivre.
 - * En ayant prit connaissance du rôle de l'animateur
 - * En proposant des activités en adéquation avec le projet.

- Echanger avec l'enfant, débattre sur différents points de vue (valeurs, rythme du centre, activités proposées...)
 - * En étant à son écoute et en répondant à ses besoins (dans la mesure du possible).
 - * En favorisant les échanges individuels lors des repas, temps calmes etc.
 - * En considérant l'enfant comme un individu dans un groupe.

- Apporter aux enfants un cadre et des repères
 - * En leur rappelant le cadre large dans lequel ils évoluent (respect de soi, des autres, du matériel et des locaux)
 - * En étant en cohérence avec le reste de l'équipe.

- Travailler en équipe pour favoriser la cohésion de groupe
 - * En partageant ses opinions et ses ressentis lors des réunions
 - * En considérant chaque membre de l'équipe à sa juste valeur.

- Prendre en compte les besoins des parents et des enfants
 - * En aménageant des temps d'accueils flexibles.

4. Fonctionnement

a. Journée type

- La journée type est donnée à titre d'informations. Elle peut être modifiée en fonction d'une sortie, d'un grand jeu, de l'imagination des équipes et des enfants. Rien n'est figé, rien n'est rigide, il suffit que l'équipe d'animation soit d'accord et que les parents soient éventuellement informés.
 - ⌚ *7h-8h20*: Proposition de petit déjeuner. Accueil échelonné/temps libre surveillé : anim'matin + espaces permanents.
 - ⌚ *8h20-8h30*: Accompagnement des enfants en Primaire
 - ⌚ *8h30-8h45*: Accompagnement des enfants de Maternelle
 - ⌚ *12h-14h*: Les animateurs cherchent les enfants dans les 2 écoles :
 - ⌚ Les maternelles sont récupérées dans les locaux, se rendent au centre, se lavent les mains, passent à table. Ils sont servis à table mais se lèvent lorsqu'ils souhaitent se resservir. Après le repas, ils ont la possibilité de se brosser les dents, de faire une ou deux activités proposées par les animateurs ou de faire des jeux libres dans les espaces permanents. Les enfants qui font la sieste sont accompagnés dans les locaux de l'école maternelle vers 13h50.
 - ⌚ Les primaires sont récupérés dans la cour de l'école. Les animateurs leurs proposent 2 ou 3 animations dirigées à pratiquer avant le repas. Ils ont le choix

de faire ou de ne pas faire. Ils peuvent se rendre librement dans les espaces permanents aménagés. Le reste de l'équipe qui n'est pas sur des ateliers reste à l'écoute de leurs besoins et assurent la surveillance des espaces. Vers 13h après s'être lavé les mains, les enfants se rendent au réfectoire. Ils se servent librement. A la fin du repas, les enfants sont accompagnés dans la cour de leur école.

- ⌚ 16h30-17h : Lavage des mains, goûter
- ⌚ 17h-18h : Activités au choix + coins permanents + devoirs pour les grands qui le souhaitent. Départ échelonné
- ⌚ 18h00-18h30 : Temps libre surveillé/ départs échelonnés

Le mercredi les enfants sont accueillis de 7h45 à 18h. Possibilité pour les familles d'inscription à la demi journée avec ou sans repas.

Le matin et l'après midi, les animateurs élaborent un programme d'activités adapté aux 2 tranches d'âge (3/5 ans et 6/12 ans) . Cette journée est calquée sur le modèle d'un accueil de loisirs extrascolaire.

- ⌚ 7h45-9h : accueil échelonné/temps libre surveillé : anim'matin + espaces permanents.
- ⌚ 9h-12h: activités spécifiques pour les 3/5 ans et les 6/12 ans, goûter, accès aux espaces permanents
- ⌚ 12h-13h15 : Repas échelonnés, lavage des mains obligatoire, repas,

- ⌚ 13h15-14h30 : Temps libre surveillé / 1/4 heure conte / jeux société / arrivées échelonnées
- ⌚ 14h30-17h : 14h45-16h30 : Activités au choix + coins permanents + goûters
- ⌚ 16h30-17h00 : Jeux de groupe, activités spécifiques pour les 3/5 ans et les 6/12 ans, goûter, accès aux espaces permanents
- ⌚ 17h00-18h00 : Temps libre surveillé/ départs échelonnés

b. Accueils

Les enfants sont accueillis le matin par un animateur qui les guide vers le petit déjeuner ou les espaces d'activité.

c. Départs

Les enfants partent de manière échelonnée à partir de 17 heures.

d. Repas

Le repas de midi est fourni par le Traiteur local « Gourmet Service » à Sultz. Il est réfléchi et un plan alimentaire est établi. Le repas est fourni en liaison chaude et se compose d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Un menu sans porc est proposé aux familles ainsi qu'un repas végétarien. Le menu est élaboré en fonction des propositions des enfants et notamment des délégués. Des repas festifs ou à thèmes sont proposés tout au long de l'année. Une déco et une ambiance s'y référant est élaboré par l'équipe d'animation.

e. Vie quotidienne

Cf. « Guide pratique de l'animateur »

5. Activités

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La nature des activités proposées

Les enfants ont le choix de participer ou non. Les activités extérieures au centre s'articulent surtout autour de partenaires locaux : médiathèque, ludothèque... mais aussi autour de la découverte d'endroits d'expression ou de culture : Dominicains, salles de spectacles...

Les activités sont préparées à l'avance ; un programme paraît tous les mois. Il est établi par l'équipe d'animation et validé par les représentants des enfants.

Les activités sont choisies de manière à varier les plaisirs. Nous n'avons pas décidé d'imposer un système qui fonctionne sur un schéma défini et non modifiable (comme par exemple cuisine tous les lundis, sport tous les mardis etc...).

Les devoirs se font à la demande de certains parents. Les enfants sont alors suivis régulièrement par une animatrice ou un parent volontaire.

La répartition des temps respectifs d'activité et de repos

Nous disposons d'un lieu de repos où les enfants peuvent s'isoler à tout moment. On ne propose pas de sieste aux enfants après le repas car il faudrait les réveiller pour les emmener à l'école (sauf le mercredi). Seuls les enfants de petite section maternelle sont conduits à la sieste dès 13h50 par une animatrice du périscolaire dans les locaux de l'école.

Il n'y a pas vraiment de rythme imposé à l'enfant ; il a la possibilité de jouer, de se reposer, de participer à des activités selon le programme de la semaine.

Les modalités de participation des enfants

Mise en place avec les enfants d'un permis à points et d'une charte qui définit les droits et les devoirs des enfants à l'intérieur de la structure. Le règlement est à la disposition des parents. Le permis à points les informe également du comportement de leur enfant.

Les enfants sont associés au choix des activités. Le programme établi par les animateurs est soumis aux enfants puis validé. Le déroulement du temps d'accueil du soir est organisé avec les enfants lors du goûter.

Les activités sont des entités à part entière qui font parties du projet global. C'est pourquoi, le programme d'activités est conçu et validé par l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction.

Les enfants sont accueillis à la semaine ou à la journée, les animateurs veilleront à finir leurs projets d'animation à la fin de chaque semaine.

Ils ont le choix de faire ou non une activité ; l'animateur devra donc être capable de les motiver pour qu'ils participent à ses ateliers et qu'ils restent jusqu'au bout.

Les activités sont avant tout des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs. Elles doivent contribuer au développement physique, relationnel et culturel de l'enfant. L'adjoint gère les espaces permanents occupés par les enfants en autonomie.

6. Equipe

a. Composition

Une directrice : BOILLOT Caroline BAFD - Animatrice territoriale

Une adjointe : FARKAS Véronique BAFA - BAFD

6 animateurs :

MOCHEL Sophie - CAP petite enfance - BAFA

BLAZQUEZ Emmanuelle - BAFA

FOURQUEMIN Laurence - BAFA

ABRY Jessica - BAFA

WAGNER Marie Thérèse sans qualification

FISCHETTI Célia - CAP Petite enfance

L'équipe d'animation est à temps plein ou partiel

Les animateurs se forment régulièrement (Animation Enfance, Formation CNPT...)

Mme BLAZQUEZ, FARKAS, FISCHETTI font partie de l'équipe spécifique des 3/6 ans.

Mme MOCHEL, Mme FOURQUEMIN, Mme WAGNER et Mme ABRY font partie de l'équipe spécifique des 6/12 ans.

2 agents de service à temps partiel :

PATOU Sandra

b. Rôles

- ✓ La directrice est non seulement la première responsable des enfants qui lui sont confiés, mais aussi garante des règles de sécurité qui devront être appliqués tout au long du centre. Elle doit avoir des qualités d'anticipation, d'organisation, de communication et de contrôle.

Elle est garante :

- De la sécurité physique et affective des enfants.
- De la mise en œuvre du projet pédagogique
- Du projet éducatif de l'organisateur

Elle doit être capable :

- D'assurer la gestion complète du personnel (planning horaires, répartition des tâches...)
- D'avoir un rôle formateur envers les animateurs
- D'organiser l'accueil et le départ des enfants
- De faire le suivi de la gestion quotidienne du centre (administrative, matérielle...)
- De communiquer avec les différents partenaires du centre : mairie ; parents, traiteur...
- D'informer les parents sur la vie du centre
- De veiller à l'application des conditions de sécurité, d'hygiène et de toute autre législation
- D'avoir une mission de contrôle

- ✓ L'adjointe travaille en collaboration avec la directrice, est son intermédiaire avec l'équipe d'animation et la remplace en cas d'absence.

Elle est garante de :

- La sécurité physique et affective des enfants.
- L'application du projet pédagogique

Elle doit être capable :

- D'accompagner les nouveaux animateurs ainsi que les stagiaires
- De gérer et faire vivre les espaces permanents
- De monter des projets en collaboration avec les animateurs
- De prendre la responsabilité des sorties
- D'informer la directrice de tout évènement particulier

- ✓ L'animateur adhère pleinement au projet pédagogique et est chargé pendant toute la durée du centre de s'occuper d'un groupe d'enfant, notamment pour les moments d'activité et de vie quotidienne. Il aura pris connaissance et appliquera le « guide pratique de l'animateur »

Il est chargé :

Après des enfants :

- De garantir leur sécurité physique et affective
- D'être à l'écoute et répondre à leurs demandes, attentes, questionnement
- Dans la mesure du possible, respecter les besoins de sommeil et de repos
- De gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement
- De respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière
- De connaître les différentes règles de sécurité essentielles aux activités

Avec ses collègues :

- Il les respecte
- Il sait travailler en équipe et écouter les autres
- Il participe activement aux réunions
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions
- Il respecte le travail de l'autre (intervenants, prestataires de services, personnel de service...)

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs de la journée de leur enfant
- Il sait orienter les parents vers les personnes concernées
- Il ne porte pas de jugements de valeurs
- Il valorise au mieux les enfants et évite de ne rapporter que du négatif aux parents sur le comportement de l'enfant

c. Gestion d'équipe

Une réunion est programmée tous les lundis de 14h à 16h20. C'est le seul moment où toute l'équipe se réunit. L'ordre du jour varie en fonction des besoins mais on y aborde les points suivants : Comportement des enfants (permis à points), programme de la semaine, projets en cours, planning des animateurs, point sur le projet pédagogique...

d. Evaluation

Elle paraît essentielle et permet de rectifier les erreurs de parcours.

Avec qui ? Quand ? Pourquoi ?

- **Avec les enfants**

Dans les temps informels du centre, en organisant des petites réunions où chacun à son mot à dire. Mais aussi en mettant à leur disposition une boîte à suggestions (hall d'entrée), un mur d'expression (grillage extérieur) ...

Les enfants délégués sont un bon intermédiaire entre l'équipe et les enfants. Un panneau « idées de la semaine » est aussi à disposition dans le couloir et est mis à jour chaque semaine

- **Avec les parents**

En favorisant une relation conviviale au moment de l'accueil ou du départ et en mettant à leur disposition des informations de la vie du centre sur un panneau (couloir). En mettant à leur disposition une boîte à suggestions.

Au moment de l'accueil et du départ des enfants, lors de réunions (rentrée...) mais également en favorisant une relation conviviale lors de rencontres (petit déjeuner, goûter...)

- **Avec les représentants des parents**

Lors de réunions trimestrielles avec l'équipe d'animation pour faire le lien entre les familles, les élus et la structure. Mais aussi pour parer à d'éventuelles difficultés de fonctionnement.

- **Avec les animateurs**

En réunion hebdomadaire.

- **Avec les animateurs stagiaires (ASSP, découverte pôle emploi, aide à la personne...)**

Au moins une fois par semaine pendant leur stage avec leur tuteur (un animateur défini à l'avance pour orienter le stagiaire sur le terrain) et avec l'adjointe qui suit les stagiaires sur la partie rédaction et évaluation

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Le projet pédagogique est élaboré avec l'équipe de permanents de la structure. Une petite réunion trimestrielle est prévue pour en évaluer le contenu et éventuellement recadrer le projet.

Le rôle du directeur est de veiller au bon fonctionnement de la structure et au respect des objectifs du projet pédagogique.

Les difficultés sont résolues par :

- le dialogue animateur-enfant, l'application du permis de bonne conduite ou en établissant un contrat avec l'enfant.
- le dialogue parents-enfants-animateurs

- le dialogue parents-animateurs
- le dialogue avec l'équipe enseignante et les élus

L'intégration des stagiaires :

Elle se fait en l'informant du contenu du projet pédagogique et en lui fixant des objectifs progressifs dans la participation de la vie de la structure.

Elle se fait également en lui fournissant un petit guide pratique dès son arrivée.

La formation des animateurs :

Elle se fait en les encourageant à participer aux journées proposées par animation enfance, passeurs de mots ou en consultant un choix d'offre très large du CNFPT.

Les animateurs ont la possibilité d'accéder à des formations professionnelles qualifiantes.

L'intégration du personnel de service :

Elle se fait en lui proposant des formations

Le personnel de maison est aussi convié à certaines réunions de concertation d'équipe.